

# Tous au Pont de Créteil le 4 Avril 2009 à 11h00



## Manifestation vélo urbain 94

Organisation "Place au Vélo 94 - MDB"

[www.mdb94.org](http://www.mdb94.org)

06 34 18 87 82 - [mdb94g@gmail.com](mailto:mdb94g@gmail.com)

# Raisons de la manifestation

Dans le Val de Marne, depuis plusieurs années, les médias et les politiques parlent des aménagements cyclables.

Les associations militantes, souhaitant donner au vélo le statut de vrai moyen de transport alternatif sur les courtes distances (moins de 3 kms = 50 % des trajets en voiture, chiffres Arene), commencent à être écoutées.

Le département a mis la vitesse supérieure en réalisant concrètement des pistes. Mais cet effort sera sans effet si les communes n'améliorent pas leur maillage et ne réduisent pas les vitesses de pointe.

**Comment un citoyen de nos communes, souhaitant aller, en vélo, d'un point A à un point B (son travail, son école, sa poste, sa mairie,...), sur moins de 3 km peut-il être motivé pour prendre son vélo s'il n'a pas un réseau cyclable efficace, un parking au départ et à l'arrivée ?**

# Choix du Pont de Créteil

Le choix du pont n'a pas été fait pour sanctionner un département 94 qui avance sur le sujet et s'associe aux associations mais pour :

- bloquer un axe majeur (N186) et se faire entendre
- réveiller les citoyens et les communes
- souligner ce point noir par excellence (pont et N 186 dans Créteil), à cheval entre 2 communes, pour lequel on nous dit que les vélos n'ont pas de voie réservée, alors qu'il y a 4 voies voiture et 2 voies de bus

Nous avons déjà choisi en

- 2007 de bloquer le Pont de Bonneuil - <http://mdb94.org/spip.php?article444>
- 2005 de pacifier la RN4 de Joinville à Champigny - <http://mdb94.org/spip.php?article151>

# Que faut-il faire pour le vélo urbain ?

## 1 - Prendre conscience

Le département du Val-de-Marne a prévu que 5% de tous les déplacements se réaliseront à vélo en 2020 dans le 94, soit une multiplication par 7 par rapport à 2001. Or nous sommes déjà en 2009. Le département ne pourra pas réaliser ce projet sans une mobilisation concrète de toutes les communes.

## 2 - Travailler avec les associations au lieu de les ignorer dans les faits

Si les communes, comme le département, n'associent pas les associations aux études et réalisations des aménagements **à tous les stades** le résultat est souvent inutilisable (ancienne piste sur trottoir RN19, stationnement pinces roues, voies resserrées, SAS vélos trop petits, stop sur les pistes, sens interdits sans double sens cyclables,...).

## 3 - Réaliser concrètement le maillage et corriger les petits défauts

Si le département réalise toutes les pistes cyclables du SDIC (Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables) mais que les communes ne font pas le lien entre ces aménagements et ne tiennent pas compte des demandes de corrections mineures des infrastructures : **les citoyens n'oseront pas utiliser leur vélo.**

# Nous demandons aux Villes du 94

- **Un véritable "maillage" cyclable**
- **La réalisation des améliorations demandées en vain** par nos associations depuis plusieurs années
- de la **concertation** avec nos associations
- un **jalonement** cyclable (fléchage) complet sur le réseau secondaire et ce qui va avec
- Avoir un vrai réseau cyclable pour **accueillir les VLS** (Vélo en Libre Service), **type Vélib'**, et les **locations de longue durée**
  
- des aménagements réducteurs de vitesse pour les voitures **laissant une place au vélo**
- des **zones 30 accessibles aux vélos** comme demandé dans la nouvelle loi
- des **doubles sens cyclables** pour raccourcir les trajets des cyclistes au quotidien et améliorer la sécurité de tous par la modération des vitesses
- **la carte papier** des circulations "douces" 94, comme la Région ou la Ville de Paris ont su le faire
- l'accès au **couloir du TVM** (Bus en site propre "Trans Val-de-Marne") ou une piste parallèle (ce sera le cas pour le TCSP (Transport en Commun en Site Propre depuis Sucy) puis le TVM Est)
- des **SAS vélos**
- des **P.L.U. imposant des garages à vélos** efficaces et nombreux dans tous les immeubles
- des **parkings à vélo massifs, en arceau et couverts** aux gares de RER et Métro
- des **arceaux à vélo de proximité** sur tous les lieux où se rendent les cyclistes

# Déroulement de la manifestation

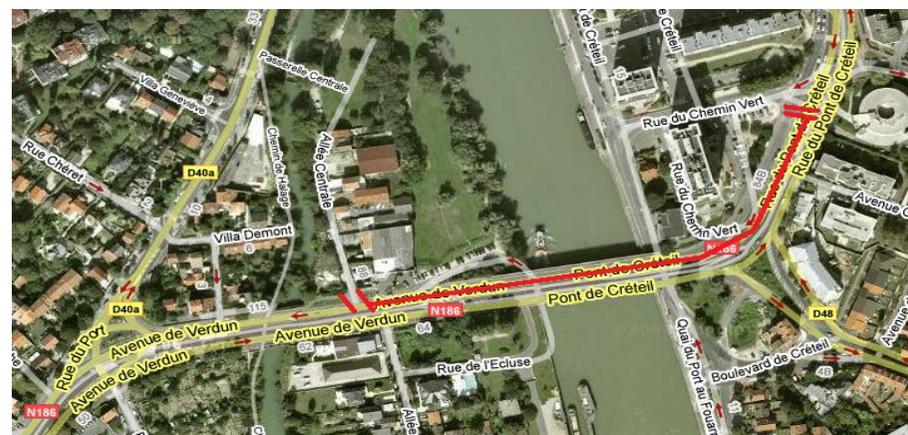
**Lieu :** Pont de Créteil, côté St-Maur, rue du Pont direction Saint-Maur vers Créteil.

(Le TVM et l'autre sens sont libres)

**Date et Heure :** Samedi 4 avril de 11h à 12h

**Points de rassemblement pour s'y rendre :**

- A Créteil et Saint-Maur directement au Pont
- Départ Alfortville -10h à la mairie
- Départ Champigny -10h Fourchette de Champigny (Angle Charles Floquet / Rn4)
- Départ Sucy-10h au Château -10h au RER
- Départ Charenton-10h intersection Gravelle-Tassigny



**Activités**

- 11h30 apéro offert à tous
- Don d'autocollants "Stationnement Dangereux" gratuits
- Info sur les activités des associations vélo quotidien 94

# Les associations signataires

## Organisation :

### « Place au Vélo 94 – MDB »

### antenne 94 de MDB « Mieux se Déplacer à Bicyclette » Ile-de-France

Responsable : Jean-Paul Grange - Adresse : 6, allée des berges 94370 Sucy-en-Brie

Email : [mdb94g@gmail.com](mailto:mdb94g@gmail.com) Site internet : <http://mdb94.org/> Tél : 06 34 18 87 82

## Associations soutenant le projet

- Place au Vélo à Créteil
- Place au Vélo à Saint-Maur
- Place au Vélo à Alfortville
- Place au Vélo à Sucy
- Place au Vélo à Charenton
- Villavélo (Champigny)
- Fontenay Vélo
- Vincennes à Vélo